

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 13 septembre 2024
Délibération n°2024-40**

L'an deux mille vingt quatre, le 13 septembre, à la salle du Conseil,
à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	10
Votants	13

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,
Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie
JOUVE, Gilles KACZMAREK, Louis POMMIER, Bernard
SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE, Monique LAGER, Josette POTUS
et Jean Christophe PRORIOL arrivé après la question N°2.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie
JOUVE, Monique LAGER a donné procuration à Louis
POMMIER et Josette POTUS a donné procuration à Gilles
TRONCHON.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 6 septembre 2024.

Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.

Le Maire propose l'adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 27 juin 2024 est adopté et sera
disponible sur le site de la commune.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **24 SEP. 2024**
et publication le **24 SEP. 2024**